

dirait-il, la moindre parcelle de leur intérêt sur le placement garanti, tout comme nous l'avons fait à l'égard des chemins de fer Nationaux du Canada.

Nous ne devrions pas cependant recourir à une pareille méthode. L'industrie sidérurgique du pays et d'autres ressources nationales sont trop importantes pour être laissées aux mains de particuliers qui n'ont aucun compte à rendre à la Chambre des communes ni à la population en général. Elles devraient être aux mains de gens qui, s'ils ne les exploitaient pas convenablement, pourraient être bientôt délogés, à la suite d'élections populaires.

Je veux revenir au plan Marshall et au programme de rétablissement européen. Nous en avons salué l'annonce avec joie parce qu'il nous semblait magnifique de mettre à la disposition de nos frères victimes des ravages de la guerre outre-mer, sous une forme ou sous une autre, les immenses approvisionnements du continent nord-américain. Nous escomptions de grands résultats de cette mesure; rien ne s'est encore produit, mais nous ne perdons pas espoir.

Le Canada a trop compté sur le programme de rétablissement européen et sur l'Administration pour la coopération économique et incidemment sur l'argent des États-Unis pour assurer sa prospérité. Nous sommes assez grands pour avoir nos propres programmes du genre. Rien ne nous empêchait de mettre au point un programme d'aide aux pays qui en avaient besoin, quitte à obtenir d'eux dans dix, quinze ou vingt ans les articles qu'il nous faudrait. Nous n'en avons rien fait. Pourquoi? Une des raisons, c'est que les spécialistes à l'emploi du Gouvernement n'ont apparemment pas su trouver moyen de le faire. Une deuxième raison, c'est que nous n'avons pas osé dire à ces pays que lorsqu'ils fabriqueront des couteaux, des automobiles, des radios et le reste, nous les prendrons.

Ils ont craint ceux qui, chez nous, ont bénéficié d'une si grande protection pour l'établissement de leurs entreprises, qu'ils la considèrent aujourd'hui comme un droit irrévocable.

Comme mon temps de parole achève, je serai bref. Pourquoi ne pourrions-nous pas recourir au principe que nous avons adopté durant la guerre, car nous devons maintenant surmonter des difficultés aussi sérieuses sinon aussi critiques que pendant le conflit. Nous avons alors enlevé aux gens l'excédent de leur pouvoir d'achat, afin d'éviter l'inflation et de les empêcher d'acheter les articles dont il y avait pénurie. On a eu recours à de grandes campagnes de réclame, afin de faire comprendre aux gens que le bien-être du

Canada exigeait qu'ils se privent, par patriotisme. La population a compris et a placé son argent.

Un gouvernement qui aurait le courage de faire une campagne analogue pourrait obtenir les mêmes résultats. Il pourrait trouver les fonds nécessaires à l'inauguration de notre propre programme en vue du relèvement de l'Europe. Je termine pour l'instant, mais je me reprendrai sur l'amendement conservateur et sur la motion principale.

M. J.-M. Dechêne (Athabaska): Comme je prends la parole à la place d'un autre, je prie la Chambre d'avoir pour moi son indulgence coutumière. La majorité des députés savent que, tout récemment, j'ai échappé au scalpel du chirurgien et aux drogues du médecin. L'occasion m'étant offerte de prendre la parole ce soir en cette honorable Chambre, j'en profite, car je crois avoir un message à transmettre non seulement aux députés mais, par leur entremise, à la population. La Chambre des communes est censée exprimer l'opinion du peuple. Qu'importe notre habileté, notre message devrait reconforter les gens en ces jours où l'horizon est souvent sombre.

Avant de parler de la mesure qui plane sur nous et de l'organisation qui se poursuit si adroitement contre ce qui reste de la démocratie dans le monde; avant de signaler aux députés ici présents ainsi qu'aux représentants qui siègent dans les autres parlements libres, les dangers qui nous entoureront jusqu'à la signature du pacte de sécurité de l'Atlantique-Nord; avant de rappeler l'activité des chefs communistes en France, Thoréz, en Italie, Togliatti, et en Grande-Bretagne, Pollitt, avant de parler des démarches tentées en vue de semer la méfiance à l'égard de ceux qui cherchent encore à assurer à la population canadienne la paix et la sécurité, je tiens à traiter une autre question.

Encore une fois, la Chambre est, à mon avis, la tribune du peuple. Je vais donc demander à mes collègues d'écouter un récit d'intérêt local, espèce d'action d'éclat qui s'est déroulée dans mon coin de pays mais que, malheureusement, les colonnes des grands journaux métropolitains ne mentionnent pas, bien que les journaux de ma circonscription d'Athabaska en eussent parlé.

Les journaux et la radio nous apprennent souvent les brillants sauvetages accomplis par des aviateurs qui s'envolent vers le Grand Nord pour y sauver un malade ou y accomplir quelque autre noble mission. Les gens d'Athabaska et d'Edmonton y sont habitués. Sans crainte d'être contredit, je puis affirmer que depuis les premiers jours de l'aviation dans le Grand Nord, les gens d'Ed-